

AU BOULOT, LES INVALIDES !

Depuis deux ans, à l'insu du grand public, une large frange des chômeurs handicapés n'est plus immunisée contre les contrôles de l'Onem. Enquête sur une mesure lourde de conséquences.

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Janvier 2012. Cela allait bientôt faire dix ans de contrôle des chômeurs. Dix ans de convocations à l'Office national de l'emploi (Onem) pour vérifier « le comportement de recherche d'emploi ». Dix ans de discipline, de mise au pas. Dix ans d'usine à lettres de motivation. Dix ans de mise en concurrence d'un maximum d'individus pour un minimum de travail disponible. Dix ans de pression à la baisse sur les salaires. Dix ans de catégories de population montées les unes contre les autres. Dix ans d'exclusions du droit aux allocations de chômage. Dix ans de mensonges, évidemment, pour ce « Plan d'accompagnement des chômeurs ». Maudits chômeurs. Tout cela pour faire des économies sur quoi ? Sur des gens (sur)vivant avec quelques centaines d'euros par mois.

Après 541 jours sans gouvernement, dès la formation de Di Rupo I, la ministre de l'Emploi Monica De Coninck, socialiste flamande, annonça des mesures d'austérité ciblant les plus pauvres. On allait pouvoir enfin, main dans la main, poursuivre les mesures de détricotage de l'assurance chômage dans le pays. Les nouvelles mesures arrivèrent vite : dégressivité du montant des allocations de chômage, limitation dans le temps de certaines allocations, réduction du temps entre deux contrôles pour certaines catégories de chômeurs, sanctions plus rapides pour certains, etc. Dix ans de contrôle, la machine étant rodée, on pouvait continuer à élargir les publics convoqués aux contrôles

de l'Onem. Et dans un contexte de grande pénurie d'emploi, jeter toujours plus de gens dans un marché du travail étriqué. Qui allait-on pouvoir encore faire s'engouffrer dans la machine ? Scandaleux depuis son entrée en vigueur, le système de contrôle allait attaquer cette fois... les personnes handicapées ! Auparavant immunisées du contrôle de recherche d'emploi, les personnes dont le handicap est compris entre

Qui allait-on pouvoir encore faire s'engouffrer dans la machine ?

33 % et 66 % allaient désormais être intégrées aux listes livrées aux fonctionnaires de l'Onem, parmi les gens à convoquer.

Cette mesure discrète, décidée dans l'ambiance feutrée d'un cabinet ministériel ou au sein d'un conseil des ministres, a eu et aura de graves répercussions sur le terrain. Focus. □

